

Cacouna, le 29 avril 2021.

COMMUNIQUÉ – CORNONAVIRUS (COVID-19)

À l'ensemble des résidents (résidentes) de la Municipalité de Cacouna

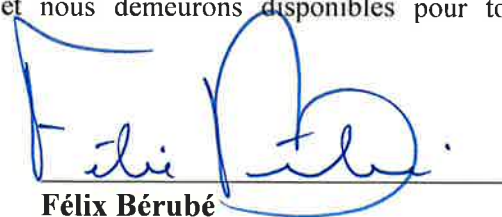
Chers résidents et résidentes,

Suite aux récentes mesures sanitaires d'urgences, en lien avec le Coronavirus (COVID-19), mises en place par nos Gouvernements aujourd'hui, la Municipalité de Cacouna tient à vous faire part de certaines **directives à respecter pour les deux (2) prochaines semaines ou jusqu'à avis contraire :**

- Les heures d'ouverture du bureau municipal demeureront les mêmes. Toutefois, nous vous demandons de vous présenter **physiquement seulement pour une situation d'urgence**. Vous devrez alors suivre toutes les mesures d'hygiène prescrites par la Santé publique (port du masque, lavage des mains, inscription au registre et distanciation de 2 mètres en tout temps).
- Dans le cas où vous souhaiteriez nous contacter pour toute autre raison, nous vous demandons de privilégier les communications téléphoniques et par courriel;
- Concernant le **paiement de vos taxes municipales, permis et autres créances**, nous vous demandons de privilégier l'envoi de chèques par la poste, le dépôt de chèques dans notre boîte aux lettres située à l'entrée du bureau municipal (415, rue Saint-Georges, Cacouna) et le paiement via le comptoir de votre institution financière ou les plateformes électroniques de celles-ci;

Compte tenu de l'évolution extrêmement rapide de la situation, nous vous demandons de rester à l'affût de toute autres directives ou précisions que nous pourrions émettre dans les jours à venir.

Nous vous remercions de respecter les présentes directives qui favoriseront le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous et nous demeurons disponibles pour tout questionnement.



Félix Bérubé
Directeur général